



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Secours en montagne

Question au Gouvernement n° 1360

### Texte de la question

#### SECOURS EN MONTAGNE

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Émilie Bonnivard.

**Mme Émilie Bonnivard** . Monsieur le ministre de l'intérieur, le secours en montagne français est une référence, un pilier qui garantit la sécurité des activités alors que nos massifs font face à des défis sans précédent. Entre l'explosion de la fréquentation, l'évolution des pratiques et les effets du changement climatique, l'activité de secours a bondi de 18 % en seulement six ans, imposant à nos sauveteurs une exigence technique et opérationnelle de chaque instant.

Ce modèle repose sur un équilibre précieux et efficace : la complémentarité entre les forces de l'État – gendarmerie et police nationale – et l'ancrage territorial de nos sapeurs-pompiers au sein des Sdis.

Pourtant, un récent rapport de la Cour des comptes vient jeter le trouble en préconisant le retrait de cette compétence aux Sdis. La Cour s'était déjà illustrée par un rapport très polémique sur nos stations ; elle persiste et signe sur le secours en montagne.

Il s'agirait de déconstruire un système qui a fait ses preuves, au risque de fragiliser la sécurité de nos concitoyens et de nos touristes. Supprimer la compétence des sapeurs-pompiers, c'est se priver de la moitié des effectifs spécialisés, souvent des volontaires, montagnards de naissance, qui garantissent une réactivité unique grâce à leur connaissance du terrain.

**M. Ian Boucard** . Eh oui !

**Mme Émilie Bonnivard** . Avec Laurent Wauquiez, les députés de la droite républicaine seront toujours aux côtés de la montagne et de ceux qui la font vivre.

Mes questions sont simples. Pouvez-vous prendre l'engagement de sanctuariser le rôle des sapeurs-pompiers au sein du secours en montagne ? Entendez-vous privilégier la voie de la modernisation, le déploiement d'outils technologiques innovants et une prévention accrue des usagers plutôt que celle de la déconstruction d'un modèle qui, chaque année, sauve des milliers de vies ? (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR.

– M. Éric Bothorel applaudit également.)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Laurent Nuñez, ministre de l'intérieur** . Vous avez raison, un très récent rapport de la Cour des comptes va dans le sens que vous indiquez, et ce n'est pas la première fois. Mais je veux surtout me rappeler qu'il y a moins d'une semaine, nous étions, avec beaucoup d'élus du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire, dont le président Wauquiez, à Clermont-Ferrand, pour rendre un hommage national à deux secouristes en montagne, la

lieutenant-médecin Sophie Fleurquin et l'adjudant Maxime Pillitieri.

Au moment où l'on évoque le secours en montagne, je veux avoir une pensée pour eux. L'émouvant hommage qui leur a été rendu est venu nous rappeler le rôle majeur des personnels qui interviennent dans le secours en montagne, qu'il s'agisse des groupes montagne des sapeurs-pompiers – que vous avez cités –, des pelotons de gendarmerie de haute montagne, des CRS Montagne, des médecins urgentistes, des effectifs de la flotte aérienne de la sécurité civile ou de la gendarmerie nationale.

Vous avez mentionné l'augmentation du nombre d'interventions, liée évidemment à l'augmentation de la fréquentation – ce n'est pas à vous que je dirai qu'il faut s'en féliciter – et à la diversification des activités en montagne.

Ce n'est pas la première fois que la Cour des comptes se livre aux préconisations que vous avez relevées, et vous ne serez pas surprise d'entendre que ce n'est pas la première fois qu'un membre du gouvernement vous affirme que nous maintiendrons évidemment notre organisation actuelle. J'en prends l'engagement devant vous. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR. – Mme Brigitte Liso applaudit également.)

**Mme Émilie Bonnavard.** Merci !

**M. Laurent Nuñez, ministre.** Nous continuerons d'organiser les interventions, dans les conditions que vous avez rappelées et auxquelles je souscris, autour des trois forces mentionnées, qui représentent un peu moins de 800 effectifs.

Cela ne signifie pas que nous nous interdisons de réfléchir à toute modernisation du dispositif, mais je réitère devant vous l'engagement de le maintenir. (*Applaudissements* sur les bancs du groupe DR. – Mme Stella Dupont et M. Éric Woerth applaudissent également.)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Émilie Bonnavard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Droite Républicaine

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1360

**Rubrique :** Sécurité des biens et des personnes

**Ministère interrogé :** Intérieur

**Ministère attributaire :** Intérieur

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 26 février 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 février 2026